

UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE UNIQUEMENT POUR LES CARTONS

Des points d'apport volontaire pour la collecte des cartons vont être mis en place sur votre commune.

Les cartons doivent être bien vidés, pliés ou découpés.

Carton de colis, d'objet électronique ou de déménagement



AVANT DE LES JETER, RETIREZ DES CARTONS :

- LE POLYSTYRÈNE*
- TOUS LES PLASTIQUES*

** A JETER DANS LE BAC DE TRI OU EN DECHETERIE.*

Emplacements dans la commune

Rue de Courcilly
Route du Petit Morin - Proche de la borne à verre
Chemin de la Fontaine

LE SAVIEZ VOUS ?

Le carton est un déchet incontournable dans les foyers, mais que devient-il une fois trié ?

En centre de tri, les cartons récupérés sont transformés en papier, puis en nouveau carton.

Ce tri limite le nombre d'arbres détruits : **1 tonne de carton permet d'économiser 2,5 tonnes de bois.**

TRIER VOS CARTONS PERMET DE LIBÉRER VOTRE BAC JAUNE !